



**p.5** *Information municipale*  
**Installation du nouveau conseil municipal**



**p.7** *Information municipale*  
**Nettoyons la nature avec le CME**



**p.10** *Animation de la ville*  
**Le Troc-Plantes déménage**



# Édits

Chères Palletaises, chers Palletais,

Le 15 mars dernier, se sont tenues les élections municipales. À l'occasion de ce scrutin, et malgré la présence d'une

seule liste, vous avez été nombreux à vous déplacer, montrant ainsi, la bonne vitalité démocratique de notre commune.

En tant que maire fraîchement élu de notre commune, je veux remercier toutes celles et tous ceux qui sont venus accomplir ce droit si important, celui de voter. Les bulletins en notre faveur nous confortent dans nos orientations et nous encouragent dans nos actions, ceux qui nous ont été moins favorables nous obligent sans doute, à faire plus et différemment pour convaincre et fédérer plus encore. Plus globalement, nous nous engageons à placer l'intérêt général comme préalable à toute action où à toute réflexion, seul moyen de garantir une démarche équitable et intelligible.

Pour ce faire, une nouvelle équipe est désormais en action. [Composition à

l'intérieur de cette gazette]. Chacun de ses membres, avec son vécu, son parcours et ses compétences acquises au fil du temps, va progressivement trouver sa place pour apporter sa plus-value. Assemblage d'élus déjà en place et de personnes découvrant la fonction, l'objectif, le même pour tous, est de continuer à faire avancer notre commune en y intégrant toutes ses composantes. Faire que son attractivité ne se démente pas, que des projets puissent y voir le jour tout en veillant à maintenir cette qualité de vie et de bon vivre qui la caractérise.

Notre engagement et notre détermination à agir pour la commune sont entiers. Toutefois, la réussite de ces projets repose également sur votre participation active. Vous aurez prochainement, l'opportunité d'intégrer des comités participatifs et ainsi de partager vos idées et de contribuer à l'élaboration de projets. Saisissez cette occasion pour venir à nos côtés et travailler au Pallet de demain.

Je vous dis à très bientôt.

**Xavier Rineau**  
Maire du Pallet

## Naissances

27/02 Lila MOREAU

## Décès

09/03 Roger BOURGEON

14/03 Jacques MICHEL

18/03 Michel CHAMBRIN

## Déclarations de travaux

11/02	2 ter la Haute Brouardière	Nouvelle construction
16/02	8 impasse du Levant	Travaux sur construction existante
17/02	3 rue du Chaintreau	Clôture
17/02	3 rue des Genêts	Panneaux photovoltaïques
24/02	2 rue Léon Charpentier	Clôture et changement d'ouvertures
26/02	18 rue Léon Charpentier	Rénovation d'une maison
26/02	20 rue Léon Charpentier	Rénovation d'une maison
28/02	9 rue Pierre Abélard	Modification des ouvertures
04/03	27 Le Coteau moitié	Clôture
04/03	23 bis la Noé	Clôture
06/03	67 bis la Burellerie	Muret de clôture
06/03	10 rue de la Loire	Pergola
11/03	79 bis Villeneuve	Piscine
11/03	18 rue du Pré Haoui	Panneaux photovoltaïques
12/03	91 Villeneuve	Travaux sur construction existante



## Horaires d'ouverture de la mairie

**Lundi :** 8 h 30 - 12 h 30  
**Mardi :** 8 h 30 - 12 h 30  
**Mercredi :** 8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h 00

**Jeudi :** 8 h 30 - 12 h 30  
**Vendredi :** 8 h 30 - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h 00  
**Samedi :** 9 h 00 - 12 h 00

Compte-rendu sommaire



Conseillers : en exercice : 23 – Présents : 17 – Votants : 20

Sauf indication contraire, toutes les délibérations présentées ci-dessous ont été prises à l'unanimité.

## Séance du 3 mars 2026

### Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 3 février 2026

Le procès-verbal de la séance du 3 février 2026 a été approuvé.

### Bilan 2025 des acquisitions et cessions immobilières

Le bilan des acquisitions et cessions immobilières réalisées pendant l'année 2025 a été approuvé. La commune a acquis 6 parcelles (voiries et terrains nus) pour un montant total de 38 575,40 € et a cédé 1 parcelle pour 62 €. Ce bilan sera annexé au compte financier unique 2025.

### Reprise anticipée des résultats 2025 du budget principal

Le conseil municipal a constaté de manière anticipée les résultats de l'exercice 2025. Le résultat de fonctionnement à affecter s'élève à 939 613,33 € et sera réparti ainsi : 739 613,33 € en réserves pour financer la section d'investissement et 200 000 € en excédent de fonctionnement reporté. Le solde d'exécution de la section d'investissement reporté s'établit à 197 630,88 €. Les restes à réaliser en investissement représentent 390 428,37 €.

### Modification des autorisations de programmes et crédits de paiement (AP/CP)

Les échéanciers des deux autorisations de programme ont été approuvés :

- Extension et réhabilitation de l'accueil périscolaire (AP n°2024-01) : 1 609 000 € TTC.
- Extension et réhabilitation de l'école Astrolabe (AP n°2024-02) : 3 200 000 € TTC.

### Vote des taux d'imposition 2026

Cette délibération a été adoptée à la majorité : 17 voix pour et 3 voix contre (Cécile Majoral, Jean-Louis Métaireau, Danielle Roudier). Les taux d'imposition 2026 ont été fixés comme suit, en augmentation par rapport à 2025 :

- Taxe d'habitation (résidences secondaires) : 21,68 % (contre 21,25 % en 2025)
- Taxe foncière (bâti) : 42,80 % (contre 41,96 % en 2025)
- Taxe foncière (non bâti) : 48,06 % (contre 47,12 % en 2025)

Cette augmentation vise à poursuivre le programme d'équipements et compenser la perte prévisible de la dotation DSR Bourg centre (environ 250 000 €) à l'horizon 2027-2028.

### Budget primitif 2026

Le budget primitif 2026 a été voté chapitre par chapitre. La section de fonctionnement s'équilibre à 4 012 200 € en recettes et dépenses. La section d'investissement s'équilibre à 3 592 600 € (incluant les restes à réaliser 2025 de 635 629 € en recettes et 245 200,63 € en dépenses).

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
	CHAPITRE	BUDGET 2026
RECETTES	013 - Atténuations de charges	30 000
	70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	597 760
	73 - Impôts et taxes	250 500
	731 - Fiscalité locale	1 660 600
	74 - Dotations et participations	1 227 380
	75 - Autres produits de gestion courante	34 600
	002 - Résultat de fonctionnement reporté	200 000
	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	11 360
<b>TOTAL</b>		<b>4 012 200</b>
DÉPENSES	011 - Charges à caractère général	909 100
	012 - Charges de personnel et frais assimilés	2 006 000
	014 - Atténuations de produits	7 000
	65 - Autres charges de gestion courante	374 000
	66 - Charges financières	46 000
	67 - Charges spécifiques	1 950
	68 - Dotations aux provisions et dépréciations	150
	023 - Virement à la section d'investissement	570 000
	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	98 000
	<b>TOTAL</b>	

SECTION D'INVESTISSEMENT				
	CHAPITRE	Restes à réaliser 2025	Crédits 2026	TOTAL Budget 2026
RECETTES	10 - Dotations, fonds divers et réserves		884 610,12	884 610,12
	13 - Subventions d'investissement	635 629,00		635 629,00
	16 - Emprunts et dettes assimilées		1 200 000,00	1 200 000,00
	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections		98 000,00	98 000,00
	041 - Opérations patrimoniales		4 620,00	4 620,00
	001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		197 630,88	197 630,88
	024 - Produits des cessions d'immobilisations		2 110,00	2 110,00
	021 - Virement de la section de fonctionnement		570 000,00	570 000,00
<b>TOTAL</b>		<b>635 629,00</b>	<b>2 956 971,00</b>	<b>3 592 600,00</b>
DÉPENSES	16 - Emprunts et dettes assimilées		230 000,00	230 000,00
	20 - Immobilisations incorporelles	19 945,25	56 474,75	76 420,00
	204 - Subventions d'équipement versées	11 652,61	10 577,39	22 230,00
	21 - Immobilisations corporelles	172 417,65	122 562,35	294 980,00
	23 - Immobilisations en cours	41 185,12	2 911 804,88	2 952 990,00
	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections		11 360,00	11 360,00
041 - Opérations patrimoniales		4 620,00	4 620,00	
<b>TOTAL</b>		<b>245 200,63</b>	<b>3 347 399,37</b>	<b>3 592 600,00</b>

### Forfait communal école Saint-Joseph 2026

Le forfait communal de l'école Saint-Joseph a été fixé à 1 623,73 € par élève de maternelle et à 546,91 € par élève d'élémentaire pour 2026. L'effectif retenu pour le versement du 1er acompte est de 84 élèves en maternelle et 103 élèves en élémentaire.

### Frais de fonctionnement de scolarité pour les communes de résidence 2026

Le montant de la participation aux charges de fonctionnement pour les enfants non domiciliés sur la commune mais inscrits à l'école publique Astrolabe a été fixé à 1 623,73 € par élève de maternelle et à 546,91 € par élève d'élémentaire pour 2026.

## Dotations scolaires 2026

Les dotations scolaires 2026 ont été fixées avec une évolution de +0,70 % :

- Dotation fournitures scolaires : 51,15 € par élève.
- Dotation sorties et activités pédagogiques : 6,92 € pour les maternelles et 17,81 € pour les élémentaires.
- Dotation classes transplantées : 57,59 € par élève participant.
- Dotation séance cinéma Le Cep : 2,20 € par élève d'élémentaire.
- Dotation frais de direction école publique Astrolabe : 1,58 € par élève.

## Subvention au groupement des associations des écoles publiques du secteur Sèvre & Maine pour son adhésion à l'USEP

Une subvention de 280 € (70 € par classe participante, soit 4 classes) a été attribuée au groupement des Associations des Écoles Publiques du secteur Sèvre et Maine pour son adhésion à l'Union Sportive des Écoles Publiques (USEP).

## Réalisation d'un contrat de prêt transformation écologique : construction d'un bâtiment performant pour le financement de l'extension de l'accueil périscolaire

Le conseil municipal a décidé de souscrire un emprunt de 500 000 € auprès de la Banque des Territoires pour financer l'extension de l'accueil périscolaire. Les caractéristiques du prêt sont : durée de 25 ans, taux indexé sur le Livret A + 0,5 %, périodicité trimestrielle

## Réhabilitation et rénovation énergétique de l'école Astrolabe : attribution des marchés

Les marchés publics pour les travaux de réhabilitation et de rénovation énergétique de l'école Astrolabe ont été attribués pour un montant total de 1 991 793,90 € HT, répartis sur 13 lots. Les lots 6 (couverture) et 11 (cloisons) ont été déclarés sans suite pour motif d'intérêt général, le lot 14 (peinture) a été déclaré infructueux. Une nouvelle procédure sera relancée pour ces lots.

## Multi-accueil Tchou-Tchou : modification du règlement de fonctionnement

Le nouveau règlement de fonctionnement du Multi-accueil Tchou-Tchou a été approuvé. Les modifications intègrent des précisions complémentaires concernant les justificatifs à fournir en cas d'absence d'un enfant et les maladies contagieuses et évictions.

## Convention « dispositif passerelle » vers l'école maternelle

La convention cadre pour l'organisation du dispositif passerelle entre le multi-accueil Tchou-Tchou et l'école Astrolabe a été approuvée pour la période du 1<sup>er</sup> septembre 2025 au 3 juillet 2026. Ce dispositif permet aux enfants du multi-accueil de se familiariser progressivement avec l'école maternelle.

## Nouvelle dénomination de l'accueil périscolaire et ALSH

La nouvelle dénomination « Les P'tits Potes » a été approuvée pour l'accueil périscolaire et l'ALSH situés 1 rue Prosper Mérimée. Ce nom a été choisi à l'issue d'un vote des enfants dans le cadre d'une démarche participative.

## Convention de mise à disposition d'un agent communal au CCAS

La convention de mise à disposition de l'agent en charge de l'action sociale au profit du CCAS a été approuvée à compter du 1<sup>er</sup> avril 2026, à raison de 20 % d'un temps complet pour une durée de trois ans. Cette convention formalise le détachement partiel de l'agent et prévoit un remboursement par le budget du CCAS au prorata du temps consacré

## Contributions aux concours divers 2026

Un montant global de 1 436,75 € a été approuvé au titre des concours divers pour 2026, réparti entre l'AMF 44 (894,75 €), l'Association des Maires du Vignoble Nantais (22 €), la Fondation du Patrimoine (500 €) et Terres en Vie (20 €).

## Informations et questions diverses

### • Questions de la minorité « Agir Avec Vous Au Pallet »

#### 1<sup>ère</sup> question : Accès au parking à l'arrière de l'église

*L'accès côté pompiers est bloqué par un bac à fleurs ; des barrières ont été endommagées. Ne serait-il pas judicieux de supprimer des barrières pour laisser un passage plus large afin de faciliter l'accès aux véhicules ?*

**M. le Maire :** C'est tout l'inverse que l'on a souhaité faire, pour être très clair. L'accès qui était réalisé du côté pompier, alors probablement qu'il n'était pas assez large, parce que cela a été endommagé à plusieurs reprises, au point qu'on s'est vraiment posé la question de savoir comment on pouvait gérer cette problématique. Sachant que l'accès au parking en lui-même est toujours facilité par le contournement, par une boucle qui existe. Il en est de même d'ailleurs pour les personnes qui s'installent au marché. Ce n'est pas plus compliqué que cela. Donc, on a fait effectivement le choix de fermer. Alors pas définitivement, puisque comme vous l'avez vu, pour le moment c'est un support. Donc ça peut être enlevé. Mais l'objectif est bien de laisser passer les véhicules par un contournement et non pas par un accès direct. En termes de sécurité, c'est beaucoup plus sérieux. Ça évite aux véhicules de traverser, peut-être de façon un peu trop rapide d'ailleurs, le parking tel qu'il était réalisé.

#### 2<sup>ème</sup> question : Vidéoprotection

*La CCSL a pour mission de mettre en place la vidéoprotection dans les zones d'activités sous condition que cette dernière soit reliée au serveur de la commune. Qu'en est-il au Pallet ?*

**M. le Maire :** Pour réussir à sauvegarder les données sur le serveur de la commune, il faut absolument qu'il y ait

une connexion, une liaison. Alors qu'elle soit filaire ou pas, mais il en faut une. La première des possibilités, ce serait d'utiliser un serveur sur une des entreprises. Et ça, il en est hors de question, aussi bien pour l'entreprise que pour la collectivité. C'est un risque de piratage maximum. La deuxième solution, et ça, c'est ce qui est en discussion avec la CCSL, c'est d'imaginer la mise en place de poteaux spécifiques, qui seraient raccordés, comme on peut l'imaginer aujourd'hui, entre l'église et la mairie, de telle sorte qu'on puisse récupérer les informations. Les vidéos de l'église vont être rattachées au serveur de la mairie via des antennes. Donc ça, ça pourrait être fait. Mais il faut savoir que la distance entre l'église et la mairie n'est pas la même qu'entre la mairie et les zones d'activité. Donc c'est un problème technique. Le problème se pose dans d'autres communes. Des zones d'activité qui sont éloignées de la mairie et qui se trouvent du coup en incapacité à être équipées pour l'instant de caméras. Puisqu'il faudrait réaliser des travaux de génie civil et de passage de la fibre, pour raccorder ces caméras. Donc c'est un vrai sujet.

#### 3<sup>ème</sup> question : Bilan comités de quartiers

*Un bilan a été annoncé en juillet 2025 ; quand sera-t-il présenté ?*

**Nelly Naud :** Oui, donc il y a bien un bilan qui avait été annoncé lors du dernier comité en juin. Le bilan a été préparé, il a été diffusé sur le site de la mairie et est toujours disponible dans l'onglet Démocratie participative. Il y a eu une communication via Intramuros aussi. Le bilan a été finalisé en août. Il y avait l'idée d'une diffusion dans la gazette mais on tombait en septembre et à partir de septembre, réserve électorale oblige. On ne pouvait pas faire mieux.

#### Questions de la minorité « Le Pallet Avec Vous Le Pallet vert demain » (M. et Mme Caboche) :

*Aucune question réceptionnée.*

Vous pouvez consulter l'intégralité des procès-verbaux en mairie et sur le site de la mairie : [www.lepallet.fr](http://www.lepallet.fr).

» Élection municipale

## Résultats

Suite aux élections municipales du 15 mars 2026, voici les résultats. Liste candidate : Unis pour Réussir conduite par Xavier Rineau.

Électeurs inscrits	2 680
Votants	1 245
Bulletins et enveloppes annulés	114
Bulletins blancs	239
Suffrages exprimés	892

### Remerciements

La municipalité remercie les agents municipaux et toutes les personnes qui ont participé à la tenue des bureaux de vote, aux dépouillements et au bon déroulement du scrutin.

### Changement d'adresse

Pour rappel, si vous avez changé d'adresse sur la commune, il est nécessaire de fournir un nouveau justificatif de domicile pour vous affecter au bon bureau de vote, pour les élections futures. Envoi possible par mail à [contact@mairie-lepallet.fr](mailto:contact@mairie-lepallet.fr).

## Nouvelle équipe municipale qui fait quoi ?



M. le Maire, **Xavier Rineau**, gère à plein temps les affaires de la commune avec entre autres, le développement économique et la promotion du territoire.

• **Valérie Bricard**, 1<sup>ère</sup> adjointe, est en charge de la petite-enfance, enfance-jeunesse et parentalité. Elle est secondée par **Joël Joveniaux**, pour le conseil municipal des enfants et **Audrey Bertin**, pour la restauration scolaire.

• **Jérôme Desbordes**, 2<sup>e</sup> adjoint, est en charge des bâtiments, de l'urbanisme et du développement urbain. Il est secondé par **Jean-Luc Chaigneau**, en charge du patrimoine bâti et naturel.

**Chaigneau**, en charge du patrimoine bâti et naturel.

• **Michèle Letertre**, 3<sup>e</sup> adjointe, est en charge des affaires sociales et solidarités.

• **Gilbert Houssais**, 4<sup>e</sup> adjoint, est en charge des finances et de la fiscalité, des ressources humaines et des associations culturelles et de loisirs.

• **Marine Martin**, 5<sup>e</sup> adjointe, est en charge de la communication et de la vie associative sportive. Elle est secondée par **Thomas Leroux**, en charge des festivités et de l'événementiel.

• **Pascal Gaudin**, 6<sup>e</sup> adjoint, est en charge de l'environnement, des mobilités, de la voirie et de l'assainissement.



Valérie BRICARD  
Adjointe



Jérôme DESBORDES  
Adjoint



Michèle LETERTRE  
Adjointe



Gilbert HOUSSAIS  
Adjoint



Marine MARTIN  
Adjointe



Pascal GAUDIN  
Adjoint



Audrey BERTIN  
Conseillère municipale déléguée



Jean-Luc CHAIGNEAU  
Conseiller municipal délégué



Nelly NAUD  
Conseillère municipale



Joël JOVENIAUX  
Conseiller municipal délégué



Isabelle POIDEVIN  
Conseillère municipale



Thomas LEROUX  
Conseiller municipal délégué



Marwah RICARD  
Conseillère municipale



Hervé BENJAMIN  
Conseiller municipal



Thérèse BEDOJET  
Conseillère municipale



Vincent LOUBERT  
Conseiller municipal



Olivia AUFFRET  
Conseillère municipale



Marc PERETTI  
Conseiller municipal



Caroline PARIS  
Conseillère municipale



Vincent LOIRET  
Conseiller municipal



Edith LEQUEUX  
Conseillère municipale



Pierre GERARD  
Conseiller municipal

## » Vie citoyenne

### Cérémonie de citoyenneté

Le samedi 28 février dernier, la commune a accueilli sa cérémonie de citoyenneté, un moment solennel et symbolique marquant l'entrée officielle de jeunes de 18 ans dans la vie civique. Pour l'occasion, ce sont les enfants du Conseil Municipal des Enfants (CME) qui ont eu l'honneur de remettre en mains propres les cartes électorales aux nouveaux électeurs.

#### Une transmission entre générations

C'est avec fierté que les jeunes membres du CME ont remis les cartes électorales à leurs aînés de quelques années. Un geste fort, chargé de sens : ceux qui exerceront bientôt leur droit de vote transmis par ceux qui, demain, marcheront dans leurs pas. Une belle illustration de la continuité démocratique au cœur même de notre commune. La cérémonie s'est déroulée dans un esprit à la fois festif et recueilli, rappelant à chacun la valeur de ce moment : celui où, pour la première fois, un citoyen tient entre ses mains le droit de faire entendre sa voix.

#### « Votre voix a du poids » : le message de l'adjointe au maire

Dans un discours à la fois engagé et bienveillant, l'adjointe au maire s'est adressée directement aux jeunes citoyens pour leur rappeler la portée du geste qu'ils s'approprient à accomplir. Loin d'un simple mot de circonstance, son intervention a constitué un véritable appel à l'engagement civique.

Elle a rappelé que le droit de vote n'a pas été donné, mais conquis au fil de l'histoire, parfois au prix de lourds sacrifices. Face à une abstention qui ne cesse de progresser, notamment chez les jeunes générations, elle a interpellé les nouveaux électeurs avec franchise : chaque vote non exprimé est une voix offerte à d'autres, une part



de l'avenir abandonné à ceux que l'on ne représente pas.

Sans tomber dans la leçon de morale, l'adjointe a su mettre en miroir l'engagement numérique de cette génération réseaux sociaux, pétitions en ligne, mobilisations virales avec la réalité du pouvoir politique : celui-ci se joue d'abord dans l'isolier. « Le vrai algorithme, c'est vous », a-t-elle lancé, soulignant que liker une publication ne fait pas avancer des idées, mais qu'un bulletin glissé dans une urne, si. Elle a conclu en soulignant une vérité simple mais décisive : « Une génération qui vote, c'est une génération qu'on écoute. » Un appel à ne pas laisser son avenir s'écrire sans soi.

#### Une carte discrète, un pouvoir immense

Cette cérémonie est bien plus qu'une formalité administrative. Elle est un rite de passage civique, un moment où la commune dit à ses jeunes habitants : vous comptez, votre voix compte, et nous avons besoin de vous.

Aux nouveaux électeurs de la commune : bienvenue dans la vie citoyenne. La carte que vous avez reçue ce jour-là est discrète, elle ne fait pas de bruit mais elle est puissante. Elle tient votre avenir. À vous de jouer.

## » Intramuros

### Suivez l'actualité du Pallet sur votre téléphone

Mise en place en 2021, l'application mobile Intramuros connaît un succès significatif sur la commune : vous êtes désormais plus de 1700 abonnés !

#### Intramuros ? Qu'est-ce que c'est ?

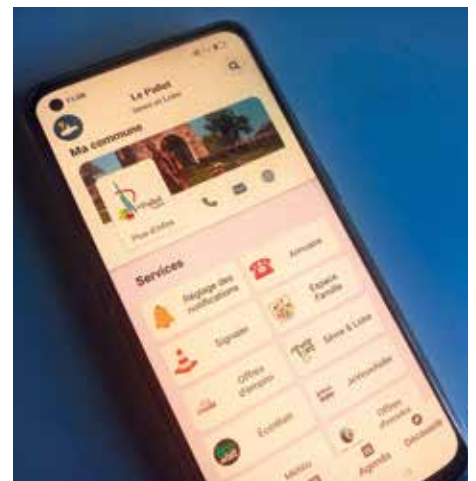
L'application Intramuros vous permet d'être informés,

alerté et de participer à la vie locale. Sans inscription préalable, vous accédez aux événements, actus, annuaires des associations et entreprises locales, etc.

#### Vous êtes habitant et vous ne connaissez pas Intramuros ?

L'application IntraMuros est gratuite, sans inscription et téléchargeable sur téléphone ou tablette via Google Play ou App Store.

Une fois installée, il vous suffit de choisir sa ou ses communes favorites et de régler les notifications en fonction des sujets sur lesquels vous souhaitez être alerté. Pour plus d'informations sur cette application : <https://appli-intramuros.fr/>



» Conseil Municipal des Enfants

## Un déchet ramassé, la nature soulagée

Le Conseil Municipal des Enfants organise une grande opération de ramassage des déchets. Le CME invite les habitants à participer à une après-midi conviviale dédiée à la protection de notre environnement.

**Le mercredi 6 mai 2026**, les jeunes élus proposent une balade citoyenne avec ramassage de déchets afin de contribuer ensemble à la propreté de la commune et à la préservation de la nature. Le rendez-vous est fixé à 14h15 à l'espace Prosper Mérimée, devant le parc de jeux des

enfants. Petits et grands sont les bienvenus pour partager ce moment utile et agréable.

Munis de gants, de sacs et de bonne humeur, les participants partiront pour une promenade dans la ville tout en ramassant les déchets rencontrés sur le chemin. Une manière simple et concrète de prendre soin de notre cadre de vie. Les enfants de l'accueil de loisirs se joindront à nous pour faire de cette journée un succès en faveur de l'environnement. Un temps de convivialité clôturera ce temps fort. À travers cette initiative, les enfants du CME souhaitent rappeler que chacun peut agir, à son échelle, pour protéger la nature.

**Alors, venez nombreux : « Ensemble, nettoyons la nature ! ».**



» Partenariat

## La Protection Civile au côté des Palletais : une convention signée

**Pour renforcer la capacité de la commune à répondre aux situations de crise, le conseil municipal du 3 février a approuvé la signature d'une convention d'accord opérationnel local avec l'Association de Protection Civile de Loire-Atlantique (APC 44).**

Cette convention, fondée sur la loi de sécurité civile de 2004, officialise le soutien que l'APC 44 peut apporter à la commune dans le cadre de son Plan Communal de

Sauvegarde. Elle constitue un cadre juridique clair pour l'intervention de l'association sur le territoire du Pallet.

### Que pourra faire la Protection Civile au Pallet ?

À la demande du maire, les bénévoles de l'APC 44 pourront intervenir pour :

- Apporter des secours aux personnes blessées ou en danger
- Soutenir les habitants sinistrés (hébergement d'urgence, distribution de vivres...)
- Encadrer des bénévoles locaux lors d'une crise
- Mettre en place des dispositifs de secours adaptés à la situation

Tous les intervenants agissent sous l'autorité des pouvoirs publics et bénéficient du statut de collaborateur occasionnel du service public, ce qui garantit leur

couverture en cas d'accident lors de leur mission.

### Fonctionnement pratique

La convention est valable un an et se renouvelle automatiquement par tacite reconduction. Les frais engagés par l'association lors de ses interventions sont remboursés par la commune sur présentation de justificatifs. Elle peut être suspendue à tout moment en cas de dysfonctionnement ou de retrait d'agrément. Grâce à ce partenariat, Le Pallet dispose désormais d'un filet de sécurité supplémentaire, avec des professionnels formés et équipés, prêts à intervenir rapidement en soutien des services de secours.

### Le saviez-vous ?

La Protection Civile de Loire-Atlantique compte plusieurs centaines de bénévoles formés aux gestes de secours, mobilisables 24h/24 sur l'ensemble du département.

» Environnement

## Rappel important : Le brûlage des déchets verts est interdit

Dans un souci de protection de l'environnement et de la santé publique, la municipalité rappelle à ses habitants que le brûlage à l'air libre des déchets verts est strictement interdit. Cette pratique, bien qu'encore courante dans certaines zones rurales, présente de nombreux risques et engendre une pollution atmosphérique importante. Le brûlage des déchets verts, qu'il s'agisse de feuillages, branches, herbes ou autres résidus végétaux, peut entraîner la propagation de fumées toxiques, polluer l'air

et causer des nuisances olfactives pour les riverains. Il est également responsable d'une détérioration de la qualité de l'air et peut favoriser la formation de particules fines qui affectent directement la santé des habitants, notamment des personnes sensibles (enfants, personnes âgées, asthmatiques).

### Pourquoi cette interdiction ?

L'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts est inscrite dans le Code de l'Environnement et vise à limiter les nuisances environnementales. En effet, la combustion de ces déchets libère des gaz nocifs, tels que des oxydes d'azote et des hydrocarbures, qui ont un impact direct sur la santé et l'environnement.

De plus, cette pratique peut rapidement échapper à



tout contrôle, augmentant ainsi les risques d'incendie, surtout en période de sécheresse ou de vent fort. Les pompiers, souvent sollicités lors de ces situations, rappellent régulièrement que cette activité peut devenir dangereuse et qu'elle met en péril la sécurité de tous.

### À noter :

Brûler des déchets verts expose à une contravention de 450 euros (art. 131-13 du code pénal). Plaquette d'informations disponible sur le site internet [www.lepallet.fr](http://www.lepallet.fr) ou à l'accueil de la mairie.

## Bibliothèque du Pallet

### Animations d'avril

#### Lectures et atelier « la bibliothèque, la porte entrouverte et la queue du dragon »

Samedi 11 avril de 10h30 à 12h00. Sur inscription. Enfants de 3 à 6 ans, accompagnés d'un parent. Une bibliothécaire du réseau vient vous présenter le kamishibai créé par des élèves de MS-GS du territoire avec l'aide d'Amandine Momenceau. Ces lectures seront suivies d'un petit atelier en papier découpé.

#### Après-midi jeux à la bibliothèque

Jeu 16 avril de 16h00 à 18h00. Entrée libre. Tout public. Venez découvrir une sélection de jeux de société soigneusement préparée par les bénévoles de La Ludo ! Rejoignez-nous pour jouer, partager et passer un moment convivial à la bibliothèque ! Petits et grands pourront explorer une sélection de jeux, testés et approuvés, pour tous les âges et tous les goûts.

#### Livres & Papotages

Samedi 25 avril de 10h00 à 12h00. Ado/adulte. Entrée libre. Une proposition des bénévoles. La bibliothèque du Pallet vous invite à participer à une discussion animée sur les livres qui vous ont marqués.

Que vous soyez un lecteur assidu ou occasionnel, venez partager vos impressions, découvrir de nouveaux genres et échanger avec d'autres passionnés de littérature. Les participants apportent leurs livres qu'ils soient de la bibliothèque ou non. Chacun présente son livre en toute simplicité puis s'en suit une discussion autour d'un café et gourmandises. Le moment se veut convivial et permet de mettre en avant la diversité des goûts littéraires et de donner envie d'expérimenter des lectures différentes.



## Théâtre d'Animation Palletais

### 1 400 spectateurs : bilan fin de saison

Un grand merci aux 1 400 personnes venues nous applaudir, en février, lors des représentations des 2 pièces : *Humanus Coursivore* et *Micmacs* à l'Hôtel de la Mouette.

Cette deuxième année dans la salle polyvalente « Le Palatio » est prometteuse pour l'avenir de la troupe. Tout d'abord, l'amélioration de la partie « spectateurs », avec les estrades de la troupe de Monnières, a permis d'avoir



une meilleure visibilité pour le public venu nombreux cette année.

Ensuite, le lever de rideau par l'atelier théâtre. Nos jeunes étaient, à la fois, impatients et inquiets de jouer devant un public autre que familial. Tout le monde a pu apprécier nos graines d'acteurs, tous plus prometteurs les uns que les autres.

Et pour finir, une pièce que nous avons eu plaisir à jouer devant un public enthousiaste et conquis, dans un décor toujours aussi magique.

Maintenant place à une pause bien méritée avant de vous donner rendez-vous l'année prochaine, en mars.

## Football Club Entente du Vignoble

### 10 ans de passion

En 2026, le FC Entente du Vignoble célèbre une étape symbolique de son histoire : 10 ans de passion, de partage et d'émotions depuis sa création en 2016

Pour marquer cet anniversaire comme il se doit, le club donne rendez-vous à tous ses licenciés, bénévoles, supporters et sympathisants le samedi 30 mai à partir de 11h30 au stade de la Roche Corbinière à Monnières. Cette journée spéciale sera l'occasion de se retrouver et de célébrer ensemble tout le chemin parcouru.

Au programme, les festivités débiteront dès le midi par un apéritif suivi d'un pique-nique pour partager un premier temps fort tous ensemble. À partir de 15h, les animations prendront le relais avec des jeux comme la pétanque et les petits palets, ainsi que des rencontres intergénérationnelles pour rassembler petits et grands.



Une rando des 10 ans, sur inscription, sera également proposée pour (re)partir à la découverte de notre beau terroir, avec un parcours entre moulins et vignes. La journée se poursuivra par la cérémonie de nos 10 ans, ainsi qu'un verre de l'amitié offert. Enfin, pour les plus festifs, un repas convivial sur réservation (rougail et tarte aux pommes) sera proposé. Cette étape représente bien plus qu'un simple anniversaire ; elle symbolise l'engagement

et l'investissement de toutes celles et ceux qui font vivre l'Entente du Vignoble au quotidien. Cette journée sera avant tout une fête collective, à l'image de l'esprit du club et de ses valeurs. Ensemble, célébrons 10 ans de passion !

» Le Pallet jardine et partage

## Une nouvelle saison commence au jardin partagé

Les jardiniers du « Pallet jardine et partage » ont repris leurs activités au jardin. Gros nettoyage, choix de nouveaux légumes d'été et d'automne, premiers semis en place. N'hésitez pas à nous rendre visite le samedi matin, entre 10h00 et midi.



Et dans votre jardin, vous ne savez pas quoi commencer ? Voici quelques pistes pour jardiner avec plaisir.

**Tondez... modérément** Avec le printemps humide et chaud, l'herbe pousse à vue d'œil, mais modérez vos efforts ! Tondez haut pour intervenir moins souvent, et seulement sur une partie de jardin pour garder un espace sauvage où la flore et la faune sauvage se plairont et vous aussi !

**Créez un coin à aromatiques** Dans un bac ou un grand pot au soleil, installez 1 pied de thym citron ou de thym serpolet, 1 pied de sarriette, 1 pied de romarin rampant



ou de lavande. Dans un autre pot à mi-ombre, plantez 1 pied de menthe, 1 de mélisse, voire du basilic en mai.

**Faites quelques semis** Dans le jardin, dans un carré de terre de 1m x 1m, enrichi de compost, semez en place des carottes courtes, type 'Marché de Paris' ou 'Obtuse de Guérande', des radis, de la roquette ou autres salades à couper.

Dans la maison à la lumière, dans des caissettes remplies de terreau, semez tomates, poivrons, courges et basilic. Maintenez le terreau humide et tournez les caissettes pour que ça pousse droit. Venez les troquer au Troc Plantes du Pallet, le 23 avril ! Vous attendrez le 15 mai pour les planter dans un coin du jardin au soleil, enrichi de compost.

Intéressé par le jardin partagé ?  
Besoin d'un conseil ?

**Contactez-nous !**

Brigitte 06 01 87 84 32

Marie-Aline 06 58 22 56 07

Mail : lepalletjardineetpartage@laposte.net

» Musée du vignoble nantais

## Réouverture du musée

Le musée réouvre ses portes à partir du 1<sup>er</sup> avril, uniquement les après-midi du dimanche au vendredi. La chasse aux œufs revient le lundi 6 avril de 14h à 17h30 ! Les enfants cherchent des images d'œufs cachés dans le musée pour gagner leur trésor en chocolat. Au programme des vacances : atelier cyanotype, plantation de vigne, escape game et parcours Touche-à-tout.

Toutes les animations sont sur réservation sur : [musee-vignoble-nantais.eu](http://musee-vignoble-nantais.eu)

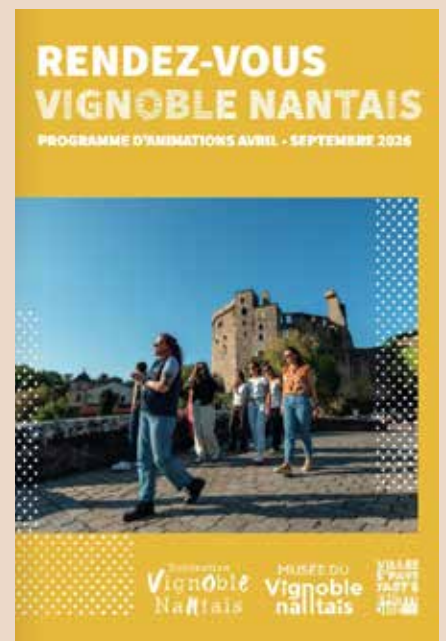


» Vignoble nantais

## Le nouveau programme d'animations

Destination Vignoble Nantais propose, d'avril à septembre 2026, un nouveau programme d'animations, de visites guidées ou d'ateliers au Musée du Vignoble Nantais et dans les 27 communes qui composent le Pays d'art et d'histoire.

Ce printemps-été, ce sont 30 animations, visites, conférences, etc. qui sont proposées aux habitants comme aux visiteurs de passage pour profiter de la richesse du patrimoine local. Programme complet sur <https://www.vignoble-nantais.eu>



## Troc Plantes

### Samedi 25 avril, une matinée pour troquer des plantes

**Le Troc Plantes du Pallet déménagement ! Il se tiendra en 2026 devant l'espace Mérimée, rue Prosper-Mérimée. Nous vous y attendons nombreux !**

Le Troc Plantes du Pallet vous donne l'occasion d'échanger des plantes et des conseils avec des jardiniers amateurs du Pallet et des environs, mais aussi de participer à des ateliers et animations, le tout dans la bonne humeur.



#### Comment ça marche ?

Chacun se présente à l'accueil avec ses plantes à donner. Une fois toutes étiquetées, elles sont réparties sur les tables selon leur catégorie : plants potagers, arbustes, plantes aromatiques, plantes vivaces d'ornement, petits

fruits, graines... Dans un deuxième temps, chacun choisit ce qui l'intéresse en glanant quelques conseils au passage.

#### Comment préparer sa visite

Vous n'avez rien à troquer... En êtes-vous bien sûr ? D'ici le 25 avril, repérez les plantes vivaces, les jeunes arbustes et les plants potagers, en surnombre dans votre jardin. Triez vos graines... Étiquetez avec soin (voir encadré) tous vos pots garnis de plantes. Triez vos graines et mettez-les en sachets maison ou dans des enveloppes. Récupérez des caquettes en bois ou en plastique, du papier journal pour transporter vos dons.

#### Au dernier moment...

Il est encore temps ! La veille du troc ou le matin même, faites le tour du jardin ou de la maison pour observer ce qui pourrait être apporté. On trouve toujours une plante d'intérieur saine mais qui ne plaît plus, des graines récoltées la saison passée, des plants potagers en surnombre, des bébés de vos plantes préférées dans le jardin. Il suffit de dégager la motte (terre + racines) de la plante à la bêche et de l'extraire pour la déposer sur une bonne épaisseur de papier journal. Emballez la plante et marquez son nom sur le papier. Entreposez au frais les plantes emballées. Les plantes arrachées sans terre ne sont pas acceptées : elles se dessèchent durant le troc et sont malheureusement irrécupérables.

Le Troc Plantes du Pallet est organisé par des membres du comité Environnement, avec le soutien logistique de l'association PTL et des services municipaux.

#### Pus d'infos :

Troc Plantes du Pallet, Espace Mérimée, rue Prosper-Mérimée, samedi 25 avril, de 9h00 à 13h00, Parking juste en face, devant l'école Astrolable. Contact : Jean-Luc Gascoin, 06 26 20 07 85.

### ÉTIQUETTES, POTS, SACHETS... C'EST FACILE !

- **Faire des étiquettes.** C'est facile avec des bâtonnets de glace (miam !), de vieux couverts de pique-nique en bois, des pinces à linge en bois, sur lesquels on inscrit le nom de la plante avec un crayon gras ou un feutre. Autre astuce : former des petits drapeaux avec des piques à apéritif et des étiquettes autocollantes où on inscrit le nom de la plante... ou bien piquer des bouchons de liège sur des piques à apéritif.
- **Trouver des godets et des pots.** Il suffit de recycler des pots de yaourt, des culs de bouteille en plastique (faire des petits trous au fond) ou récupérer des godets de plantes achetées.
- **Faire des sachets pour vos graines,** en suivant le tuto <https://www.youtube.com/watch?v=tsVCfPF-TxA>

Mentionner dessus l'espèce et l'année de récolte.



## Animation au marché

### Retour sur le marché des vigneron

**Pour sa dernière manifestation du mandat 2021/2026, le comité Animation de la ville a voulu associer musique et muscadet en célébrant le printemps des vigneron, le jour de la fête des amoureux.**

En corrélation avec la Saint-Vincent, saint patron des vigneron par sa consonance (vin et sang), ce rendez-vous s'est déroulé le 14 février en collaboration avec les membres du comité Animation de la ville. Ils ont organisé avec l'association des vigneron palletais cette matinée festive qui fut marquée par deux groupes musicaux qui ont animé en quinconce le marché.

Dès dix heures du matin, barnums et mange debout ainsi que verres et boissons furent installés par Laurent Bouchaud avec l'aide de quelques bénévoles et élus pour présenter aux curieuses, curieux et spectateurs, les crus palletais. Puis les premiers accords furent lancés pour la rencontre entre la fanfare saxophone des « Anchahuteurs » dirigé par Philippe Vallier et de l'orchestre « Les Chapalleros » de l'association Sèvre et Musique du Pallet. La note harmonieuse était donnée, comblant ainsi

les badauds. L'affrontement musical pouvait résonner comme une « battle » forte amicale où se sont succédé mélodies entraînantes connues et rythmées. Interprétant leurs musiques réciproques, les deux formations se sont même associées pour jouer ensemble et improviser des chorus. Tout ce petit monde a fini autour d'un verre accompagné d'huîtres offertes par la municipalité par un vent et une froideur mémorable, mais dans un esprit convivial.



» Association culturelle Pierre Abélard

## Rendez-vous avec l'histoire palletaise

**Patrimoine, mémoire et découverte : l'association vous invite à trois rendez-vous avec l'histoire palletaise.**

### 1979 : la fête médiévale ressurgit des archives

Il y a près de cinquante ans, Le Pallet s'embrasait pour célébrer les 900 ans de la naissance de Pierre Abélard. La fête médiévale de 1979 avait réuni toute la commune dans une liesse populaire et festive restée gravée dans bien des mémoires. Grâce au don généreux de Marie-Edith Lusseau, le film tourné à cette occasion est désormais accessible à tous sur YouTube. Un véritable document de patrimoine communal, où de nombreux Palletais et Palletaises pourront se reconnaître — et y apercevoir parents, voisins et amis d'autrefois.

Le film est disponible sur nos pages Facebook, Instagram et notre chaîne YouTube. Commentez, partagez vos souvenirs : cette mémoire collective vous appartient.

### Appel à la mémoire : La Galissonnière

En octobre 2026, à l'occasion du 270<sup>e</sup> anniversaire de sa mort, un hommage sera rendu au marquis de La Galissonnière. Grand marin, gouverneur de la Nouvelle-



Fête médiévale des 900 ans de la naissance de Pierre Abélard, Le Pallet, 1979. (Photo : Mme Aubron)

France et botaniste passionné, ce personnage d'envergure nationale reste présent au Pallet à travers une rue et un château, et mérite aujourd'hui d'être remis au jour. En vue d'une exposition temporaire, nous lançons un appel à toute la population : avez-vous des archives, photographies, objets, souvenirs ou anecdotes en lien avec La Galissonnière (l'homme ou le patrimoine local) ? Chaque témoignage, aussi modeste soit-il, peut enrichir ce projet.

**Contact :**  
ma44.h@orange.fr / 02 40 80 44 04.

### Prochaine sortie : balade commentée, le 4 avril.

L'association vous propose une balade commentée dans le paysage palletais, le samedi 4 avril, avec Marc Lhommelet. Places limitées (20 places). Inscription obligatoire.

**Contact :**  
marieannick412@gmail.com / 06 19 12 48 72.

» Association Le Domino

## Il y a du nouveau au Domino

**L'association Le Domino, située à la Jeannière au Pallet, organise une journée portes ouvertes le dimanche 31 mai 2026, de 10h à 18h, afin de faire découvrir ses activités autour de la nature et du poney.**

Cette année marque un nouveau cap pour l'association. Le Domino se recentre sur la découverte du poney à travers le soin et la relation à l'animal dans son milieu naturel. L'objectif est de proposer une approche douce et respectueuse, favorisant le lien avec l'animal. À partir de la prochaine saison, plusieurs formats d'activités seront proposés :

- des séances découverte à l'année pour les enfants de 6 à 8 ans souhaitant pratiquer régulièrement.
- des séances hebdomadaires à la carte pour les Baby, destinées aux enfants de 2 à 5 ans.
- ainsi que des ateliers thématiques organisés

ponctuellement, comme des stages à pied, des stages d'éthologie, pour tous les âges, y compris les adultes.

Cette journée portes ouvertes sera l'occasion de rencontrer les membres de l'association, de découvrir le lieu et d'échanger autour des activités proposées.

**Au programme :** baptêmes poney, restauration food truck sur place et moments de convivialité [jeux en famille, douceurs sucrées à partager].

L'association lance également un appel aux personnes souhaitant s'impliquer bénévolement. Nous avons, si vous les acceptez, des missions pour vous : soins aux animaux, petits travaux, entretien des prés ou participation à la vie de l'association. Une belle opportunité pour celles et ceux qui souhaitent être au contact de la nature dans un cadre magnifique, au bord de la Sèvre.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer le 31 mai à la Jeannière !



## » Accueil périscolaire

### Les carnets de Sam et Calliopé, retour sur les vacances d'hiver

Bonjour à tous !

Nous voici de retour des vacances d'hiver : les vacances sur le thème des dessins animés ont été hyper géniales !

On a pu se déguiser, défiler dans la rue, faire des grands jeux, danser, aller au cinéma et à la piscine et la deuxième semaine, enfin profiter du beau soleil en jouant au maximum dehors : ça fait du bien ! Les tween, c'était super fun : jeu de rôle, aventure nature, kart et ciné (les enfants de la

résistance), lud'hop land, et enfin skate park : nous sommes sortis tous les jours pour de super activités dynamiques...

Ces bons bols d'air, de partage, de moments de joie, de détente nous ont fait le plus grand bien !

Nous voici donc de retour à l'école et à la péri avec du pep's et des souvenirs plein la tête !

En périscolaire, nous allons peindre les palissades de chantier ! Nous avons réfléchi à ce que nous voudrions comme dessins, puis une anim' (Marine) les a dessinés, et nous sommes en train de les peindre. De la couleur et des espaces symboliques pour encore mieux jouer dans notre cour, c'est top !

On vous laisse en images...

À bientôt

Les p'tits potes



## » Crèche multi-accueil

### Un joli moment de partage entre petits et grands

Dans le cadre de notre partenariat avec l'accueil de loisirs et l'école, quatre élèves de CM1 et CM2 sont venus au multi-accueil afin de proposer un temps de lecture aux plus jeunes. Installés confortablement, les enfants du multi-accueil ont écouté avec attention les histoires choisies et lues par « les grands ».

#### Concentration, curiosité et sourires étaient au rendez-vous.

Ce moment a été particulièrement apprécié : les plus petits étaient ravis de découvrir de nouvelles voix et de nouveaux visages, tandis que les plus grands ont pris leur rôle très à cœur. Ce type de rencontre s'inscrit pleinement dans notre projet passerelle en renforçant le lien entre les

structures. Pour les enfants du multi-accueil, ces temps partagés développent l'écoute, le langage, l'ouverture aux autres et la confiance. Pour les élèves de CM1 et CM2, c'est aussi une expérience enrichissante : lire devant un public plus jeune développe l'aisance à l'oral, le sens des

responsabilités, l'empathie et la valorisation personnelle.

Ce moment de partage, simple mais riche de sens, illustre parfaitement l'importance du travail en partenariat. Une belle expérience que nous aurons plaisir à renouveler !



» École Astrolabe

## Le cross solidaire d'Astrolabe

Comme chaque année, dans le cadre des parcours citoyenneté et santé, tous les élèves de l'école vont courir pour une bonne cause le mercredi 8 avril 2026. Cette année, nous avons décidé d'élargir notre horizon et de mettre à l'honneur une association nationale : Action contre la faim.

En 2026, l'association a décidé d'aider plus particulièrement la République Centrafricaine, parmi les autres pays soutenus grâce à cette course solidaire (Burkina Faso, Irak ou Afghanistan). Une présentation adaptée à chaque âge sera faite par un membre de l'association le vendredi 13 mars.

À la suite, chaque élève pourra mobiliser son entourage aux causes de la faim et être sponsorisé : chaque tour de piste effectué sera synonyme de dons. Tous les documents nécessaires ont été distribués aux élèves le 16 mars. L'APE, partenaire de ce cross depuis des années, sera encore à nos côtés pour apporter une petite collation et les encouragements à tous nos coureurs, aidée par tous les parents présents.

Au nom de tous nos coureuses et coureurs, nous vous remercions d'ores et déjà pour votre implication dans ce projet solidaire. Rendez-vous donc le 8 avril à partir de 9h30 au terrain stabilisé !

### Une intervention d'Action contre la Faim

Dans le cadre de notre cross solidaire, les élèves de l'école Astrolabe du Pallet ont eu la chance d'accueillir Julien, intervenant de l'association Action contre la Faim, lors d'une journée de sensibilisation le vendredi 13 mars.

Tout au long de la journée, Julien est intervenu dans toutes les classes de l'école afin de présenter les actions menées par l'association à travers le monde. Les élèves ont ainsi découvert le travail réalisé par les équipes humanitaires pour lutter contre la faim et aider les populations les plus vulnérables.

L'intervention s'est particulièrement appuyée sur l'exemple d'un pays : la République centrafricaine. À travers des explications et des échanges avec les élèves, Julien a montré les difficultés auxquelles les populations sont confrontées. Dans ce pays, de nombreuses familles souffrent de sous-nutrition, et l'accès à l'eau potable reste encore difficile dans certaines régions. L'association agit également pour améliorer les conditions de vie des populations, notamment en apportant une aide matérielle comme des vêtements. Les élèves ont aussi appris que les



conflits armés présents dans certaines régions d'Afrique entraînent le déplacement de nombreuses populations. Ces situations fragilisent encore davantage les familles et accentuent la grande pauvreté, rendant l'accès à la nourriture, à l'eau et aux soins encore plus compliqués.

Julien a également expliqué que, sur le terrain, les personnes qui viennent en aide aux populations sont majoritairement des habitants du pays concerné. Même si elles travaillent pour l'association Action contre la Faim, ce sont des équipes locales, qui connaissent bien leur territoire et les besoins des populations. Cette rencontre a permis aux élèves de mieux comprendre les enjeux de la solidarité internationale et l'importance de l'engagement associatif.

Le cross solidaire du 8 avril s'inscrit dans cette démarche : en courant, les élèves souhaitent soutenir les actions d'Action contre la Faim et montrer que, même à leur échelle, ils peuvent participer à un élan de solidarité.

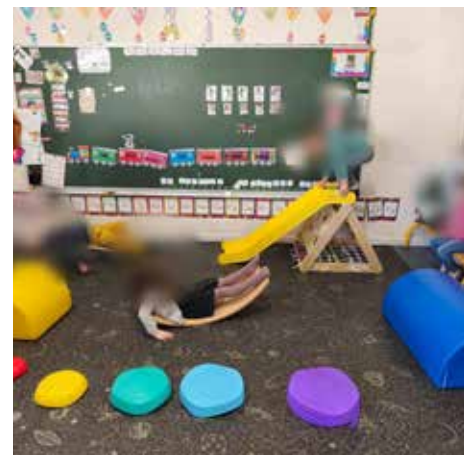
### Un nouvel aménagement pour la classe de Petite Section

La classe de Petite Section a récemment bénéficié d'un réaménagement pensé pour mieux répondre aux besoins des plus jeunes élèves. Ce projet est le fruit d'un travail



de réflexion mené collectivement par l'équipe éducative autour de la première scolarisation, un moment clé dans le parcours des enfants. L'objectif de cette démarche est d'accueillir les élèves de PS dans un environnement adapté à leurs spécificités. À cet âge, les enfants ont en effet un fort besoin de bouger, d'explorer et de manipuler pour apprendre et s'épanouir.

Plusieurs aménagements ont ainsi été mis en place dans la classe. Un espace dédié à la mobilité permet désormais aux enfants de se déplacer, grimper et expérimenter leurs capacités motrices en toute sécurité. Un petit toboggan a notamment été installé pour favoriser ces moments de mouvement.



Par ailleurs, des bacs sensoriels ont été introduits afin de stimuler la curiosité et l'exploration par le toucher et la manipulation. Ces dispositifs offrent aux élèves de nouvelles occasions de découvrir, expérimenter et développer leurs compétences.

Ce nouvel aménagement contribue à créer un cadre rassurant, stimulant et adapté, permettant aux plus jeunes de vivre leurs premiers pas à l'école dans les meilleures conditions.

### Inscriptions pour la rentrée 2026

Il est encore temps d'inscrire votre enfant pour la rentrée 2026 à l'école Astrolabe ! Si vous avez un enfant né en 2023 (ou début d'année 2024) et/ou si vous emménagez sur la commune, son inscription est déjà possible : pour cela, vous devez d'abord remplir un formulaire d'inscription disponible sur l'espace famille du Pallet, rubrique Infos pratiques/Écoles.

Après l'obtention de votre certificat d'inscription, la directrice de l'école prendra contact avec vous pour réaliser son admission.

N'hésitez pas à prendre contact pour toute question au 02 40 80 47 93 ou par mail : ce.0440748z@ac-nantes.fr.

## » École Saint-Joseph

### Sport, nature et musique

#### Le basket s'invite à l'école !

Les élèves de CP et de la classe de CE1-CE2 participent actuellement à des séances de basket dans le cadre de l'opération « Basket École ». Ces séances sont animées par Lambert, intervenant du GSV, qui initie les élèves aux bases de ce sport : dribbler, passer, viser le panier... Mais aussi jouer ensemble et développer la coordination.

Au programme : 4 séances durant le mois de mars, puis 4 autres en fin d'année scolaire pour poursuivre les apprentissages et progresser encore. Un beau moment



sportif pour les élèves qui découvrent le basket dans une ambiance dynamique et conviviale !

#### Des petites bêtes bien observées en CE1-CE2

Dans la classe de CE1-CE2, un petit élevage de phasmes s'est installé avant les vacances. Les élèves prennent plaisir à les observer régulièrement et à mesurer leur croissance. Une belle façon de découvrir le monde du vivant tout en développant leur sens de l'observation.



Lors des temps de classe dehors, les élèves se sont également transformés en petits explorateurs. Ils sont partis à la recherche des petites bêtes qui décomposent les feuilles dans la nature. Une activité qui leur permet de mieux comprendre le rôle de ces organismes dans la forêt et le cycle de la matière. Entre observations en classe et

découvertes dans la nature, les élèves apprennent ainsi à mieux connaître... Le monde discret des petites bêtes !

#### La musique s'invite en Grande Section

Les élèves de Grande Section participent actuellement à un petit projet musical avec Gaële, qui intervient dans la classe pour quatre séances. Au fil de ces rencontres, les enfants vont chanter ensemble, découvrir et explorer les paramètres du son (comme l'intensité, la hauteur ou encore la durée) et expérimenter différents instruments. Ces moments permettront aux élèves d'écouter, de manipuler, de ressentir et de jouer avec les sons de manière ludique.

À travers ces activités, ils développeront leur écoute, leur sens du rythme et leur créativité, tout en partageant un moment collectif autour de la musique. Un beau projet pour éveiller les oreilles... Et le plaisir de faire de la musique ensemble !



## » L'équipe périscolaire

### Zoom sur un métier essentiel, trop souvent méconnu

**On l'imagine comme un simple temps d'attente entre deux moments « sérieux » de la journée. On pense que l'animateur surveille, occupe, fait patienter. Et si cette idée reçue était profondément fausse ?**

#### Un acteur éducatif à part entière

L'animateur périscolaire n'est pas un « entre-deux ». Il est un maillon essentiel du parcours de l'enfant, présent là où l'école n'est plus mais où la famille n'est pas encore. Sa mission est éducative, préventive et protectrice. Chaque jour, l'équipe périscolaire construit des activités avec intention — pas seulement « pour occuper ». Chaque jeu, chaque projet, chaque atelier est pensé pour favoriser :

- L'autonomie et la confiance en soi
- Le vivre-ensemble et le respect des autres
- L'expression et la créativité

- L'intégration des règles de vie collective. Ces professionnels préparent, ajustent, évaluent, souvent avec peu de moyens, mais toujours avec un grand engagement.

#### Un engagement quotidien, dans des conditions exigeantes

L'équipe périscolaire travaille tôt le matin, tard le soir, dans des temps fractionnés. Elle intervient sous forte pression, avec une responsabilité majeure et pourtant une reconnaissance encore trop fragile. Elle est présente précisément aux moments les plus difficiles de la journée :

##### Quand les enfants sont...

- Fatigués après une longue journée.
- Excités ou tendus.
- Vulnérables, porteurs d'histoires personnelles lourdes.

##### Quand les familles sont...

- Pressées, stressées par leur propre journée.
- Inquiètes, parfois à bout.
- En attente d'un regard bienveillant.

C'est là que l'animateur-riche rassure les enfants et aussi les familles.

#### Un rôle de vigie et de protection

L'équipe périscolaire observe ce qui ne se dit pas encore : l'enfant qui s'isole, celui qui déborde, celui qui inquiète sans qu'on sache vraiment pourquoi. Elle détecte les signaux faibles, relaie les inquiétudes, travaille en lien avec les familles, l'école et les partenaires. Les agents sont souvent les premiers témoins d'une difficulté... et parfois les seuls à qui l'enfant ose parler. L'équipe anticipe les risques, gère les incidents et accidents, applique des procédures et prend des décisions rapides dans des contextes parfois tendus. Leurs actions ne relèvent pas seulement de l'animation : elles relèvent de l'éducation, de la prévention, de la protection.

#### Un métier qui se construit et mérite d'être reconnu

Ce métier n'est ni invisible, ni accessoire. Il ne s'improvise pas. Il se construit par la formation, l'expérience, l'analyse de pratiques et le travail d'équipe. Ce que les animateurs et animatrices font quotidiennement pour les enfants et les familles est bien plus conséquent que ce que l'on croit voir. Reconnaître leur rôle, c'est reconnaître la valeur du temps périscolaire dans la vie de nos enfants et de notre commune. Merci à eux.

## » Association Serv-volant

## Et si vous deveniez chauffeur solidaire ?

Serv-volant est une association 1901 qui assure le transport solidaire des personnes qui n'ont pas le moyen de se déplacer pour les nécessités de la vie quotidienne, notamment se faire soigner, faire ses courses, etc. Nous recevons de plus en plus de demandes mais... Nous manquons de conducteurs.

### Être chauffeur solidaire pour votre commune, c'est quoi ?

- Vous avez du temps de disponible,
- Vous souhaitez aider des personnes,
- Vous aimez conduire et disposez d'un véhicule en bon état,
- Vous voulez garder un lien social,
- Nous vous proposons des formations (remise à niveau du code de la route PSC1...),
- Vous recevrez une participation aux frais de déplacement,
- Notre assurance remplace la vôtre durant les missions.



Rejoignez-nous ! Appelez le 06 33 49 42 11.

Plus nous serons nombreux(ses), moins nous serons sollicités. Venez renforcer l'équipe et devenez chauffeur-bénévole.

Nous vous attendons nombreux(ses) à cet appel d'urgence, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons parmi nous dans cette belle aventure humaine !

## » Solidarité

## Registre des personnes vulnérables

Depuis plusieurs années, la mairie du Pallet a mis en place un registre des personnes vulnérables.

Les personnes âgées de 65 ans et +, isolées, et les personnes en situation de handicap et/ou souffrant de problèmes de santé peuvent bénéficier gratuitement de ce service.

Pour cela, la personne concernée (son représentant



légal, une personne de son entourage ou un professionnel médico-social) doit s'inscrire via un formulaire dédié disponible sur le site internet [www.lepallet.fr](http://www.lepallet.fr) ou à l'accueil de la mairie. Vous avez un proche qui pourrait en bénéficier ? N'hésitez pas à lui en parler.

### Objectif

En cas de canicule notamment, le registre permet au CCAS de contacter les personnes isolées pour s'assurer de leur situation. Il est donc très important que les données les concernant soient actualisées.

Ce registre est également communiqué au Préfet, sur sa demande, à l'occasion du plan d'alerte et d'urgence, dans le cadre de l'organisation et de la coordination des interventions à domicile.

## » Service à la personne

## La téléassistance

Le Département propose un service de téléassistance 7j/7j et 24h/24h. Le tarif est modulable en fonction des ressources.

### Pour qui ?

Toute personne âgée, isolée, en situation de handicap ou toute personne sortant d'hospitalisation qui souhaite rester à son domicile en sécurité grâce à un dispositif d'écoute et d'assistance. Il n'y a pas de conditions d'âge.

### Pourquoi ?

Pour favoriser le maintien à domicile, pour rompre l'isolement des personnes et assurer leur sécurité en répondant à leurs demandes et en contactant, en fonction des situations, les proches ou les services d'urgence adaptés grâce à un dispositif d'assistance et d'écoute 24h sur 24, assuré par des professionnels.

### Description

Chaque abonné dispose d'un boîtier raccordé à une ligne téléphonique. Une pression sur un déclencheur (médaillon ou montre) met la personne en relation avec le centre d'écoute téléassistance et permet de dialoguer sans décrocher le téléphone. Selon la nature de l'appel, les professionnels évaluent la situation et peuvent contacter ou faire intervenir les proches ou les services d'urgence.

### Comment faire une demande ?

La demande d'installation est à formuler à l'accueil de la mairie. La facturation du contrat auprès de l'abonné est réalisée mensuellement. Le tarif est défini en fonction des ressources de la personne.

### + d'infos

[www.loire-atlantique.fr](http://www.loire-atlantique.fr)



» 7 AVRIL

### Conseil municipal

19h30 au Palatio, rue des Sports. Ouvert à tous.

» 8 AVRIL

### Installation du conseil communautaire

Le Palatio, rue des Sports.

» 11 AVRIL

### Concours de belote

Organisé par l'union nationale des anciens combattants. Le Palatio, rue des Sports. À partir de 13h30.

» 13 AVRIL

### Gazette de mai

Date limite de réception des articles pour la gazette du mois de mai 2026.

» 25 AVRIL

### Troc Plantes

Rendez-vous sur le parvis de l'Espace Mérimée, rue des Prés Galles. De 9h00 à 13h00. Entrée libre.



» 26 AVRIL

### Animation au four à pain

Organisée par l'association Pallet Tourisme Loisirs. De 9h00 à 13h00 O La Brouardière. Vente pains, terrine de campagne, far breton, huîtres et muscadet. Bar sur place.



» 26 AVRIL

### Vide-greniers de village

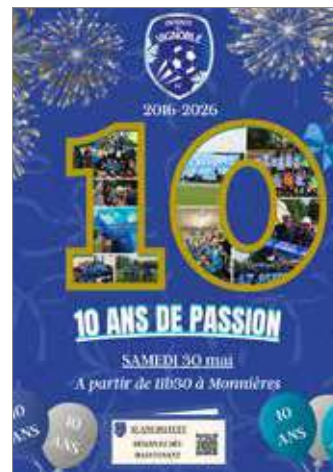
Au Pé de Sèvre. Entre 9h00 et 17h00. Espace Restauration. Concert du TP ONPS le midi. Venez flâner et chiner !



» 30 AVRIL

### Les 10 ans du FCEV

À Monnières, à partir de 11h30.



Et tous les samedis, retrouvez le marché du Pallet derrière l'église. 8h30 - 13h00



« La Gazette » Mensuelle éditée par la mairie de Le Pallet  
Administration : Mairie - 26 rue Saint-Vincent - 44330 LE PALLET  
Tél. : 02 40 80 40 24 - contact@mairie-lepallet.fr  
Directeur de la publication : Xavier RINEAU - Maire du Pallet  
Direction de la rédaction : Marine MARTIN

Service communication : Gladys CHAUMONT  
Création et maquette : Agence PAPAYE  
Impression : Éditée à 875 exemplaires par La Contemporaine  
Crédits photos : Mairie du Pallet / 123RF / CCSS / AdobeStock / Pixabay / Freepik



www.lepallet.fr